

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Riche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Grand Le Mans / modèle 2AF.. *) (5 places)	CH 0625 04
Constructeur	PONTIAC MOTOR DIVISION of G. M. C. Pontiac, Michigan (USA)		valable jusqu'au 31.12.78 bruit
Identification	"Grand Le Mans 2AF19" ou "Grand Le Mans 2AF27" et "CH 0625 04" sur la plaquette du constructeur		
Plaque constructeur	"2F19U.." ou "2F27U.." devant le No du châssis		
N° du châssis	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile		
Ident du moteur	à gauche, derrière le pare-brise		
Importateur princ.	" 50 " à gauche, sur face avant de la culasse, frappé par l'importateur		
Véhicule homologué	USA-Cars E. Michaud, Florastrasse 18, 8953 Dietikon		
	=		Signes fixes dans code du type 2F19U.. / 2AF19

Chassis	
Nombre d'essieux	2
Direction	mécanique, assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	3
Frein de service	Entraînement sur roues arrière hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AR= limiteur AV= soupape de dosage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur	CHEVROLET	Type	V8-305 2bb1
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidies.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	94,89	Course	88,39
Cylindrée	4998	CV-impôt	25,45
Puissance en CV	106 kW	à 1/min	3800
	(145 CV/SAE net)		
Bruit	75	dB/A	à 1/min 3800 **)
Silencieux	1 = 540 x 230 x 120 mm		
Mesure des gaz	ECE-15 CO 0,25 % à 750 t/min ***)		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	limousine	
Nombre de portes	2 ou 4	Indic. vit. km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Retroviseur intérieur + gauche
Cale	-	Attelage -
Antivol	verrouillage de la direction	
Nombre de places	5 av. 2	centre ar. 3
Dimensions	int.	ext.
Longueur	5041	Empattements 2745
Largeur	1825	
Hauteur	1440	Voie av. 1486 ar. 1467
Porte à faux	lat.	Voies av. ar.
	av. 1036	ar. -
	ar. 1260	Braquage g. 11300 d. 11300
Distance volant - vers l'avant du véhicule		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	900	700	1600
Charge utile	110	240	350
Poids total	1010	940	1950
Garantie fabr.			2154
Dimens. pneus	P195/75 R 14	P195/75 R 14	(Variantes +)
Ply / bar	R / 1,8	R / 2,0	voir
Charge	1100	1160	remarques)
pour V max	varie selon la marque, minimum 167 km/h		
Jantes	6 JJ x 14		
Garantie poids remorquable avec frein			1515
Garantie poids remorquable sans frein			454
Garantie poids de l'ensemble			-
Poids remorquable testé			1515
Vitesse maximale selon le constructeur			167 km/h
Vitesse maximale testée			- km/h
Charge garantie sur le toit			77 kg

5)

Equipement	SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..
Feux de route	SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..
Feux de croisement	DOT IP 78 GUIDE 2A
Feux de position	DOT AIR (2) S (2) T AP2 78 GUIDE 2A2
Feux rouges	DOT AIR (2) S (2) T AP2 78 GUIDE 2A2
Feux stop	
Clignoteurs	av 1 (E) AV/ DOT AP2 78 ar voir feux rouges
Catadioptres	av ar SAE A 68 DOT
Feux de gabarit	av HELLA K 14023 ar oui
Feux complément.	
Eclairage plaque	1/ séparé
Essuie-glace	2/ balais avec ^{mm} lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY A+F
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation :

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	P O N T I A C Grand Le Mans		
Homologation N°	CH 0625 04		
Carrosserie	limousine		
Places	total 5	avant 2	
Poids à vide	1600	Carburant B	
Charge utile	-	CV-impôt 25,45	
Poids total	2154	Cylindrée 4998	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation :

- *) Modèles : 2AF19 = 4-Door Sedan
2AF27 = 2-Door Coupé
- **) Mesure du bruit selon l'OCE: mesures à l'arrêt selon les prescriptions transitoires.
- ***) Mesure des gaz : une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM 39 303/1).
- +) Variante des pneus : P 185/75 R 14 AV 1060 (2,0) AR 1170 (2,4) V-max. varie selon la marque, minimum 167 km/h
P 205/70 R 14 1070 (1,8) 1130 (2,0) 167 km/h
185 SR 14 1050 (2,0) 1130 (2,2) 180 km/h
205/70 SR 14 1060 (1,9) 1160 (2,1) 180 km/h

5) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs AV latéraux;
- les clignoteurs AV d'origine sont débranchés; sont remplacés par des clignoteurs (E);
- les ampoules orange d'origine des feux de position sont remplacées par des blanches;
- des feux de gabarit AV HELLA K 14023 sont montés;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68 DOT;
- les clignoteurs AR doivent être équipés d'ampoules de 18 watts;
un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine;
- le compartiment intérieur des feux rouges/stop doit être débranché;
- la sortie de l'échappement est conduite vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation: charge utile de la galerie, max. 77 kg (102).

Lieu et date de l'homologation Zurich, 13.06.78

Homologation fédérale des types de véhicules